Fonds bloqués chez le notaire

Par Basilic

Bonjour,

en instance de divorce, l'un des époux bloque le montant de la vente du bien immobilier chez le notaire, pour des raisons fallacieuses (c'est mon avis).

Combien de temps et par quel moyen faire débloquer ce montant qui m'est due?

Mon conseiller, peut-il faire avancer/débloquer ce problème?

Merci de vos réponses

Par kang74

Bonjour

Vous en êtes ou, du divorce, justement ?
Vous partez sur un divorce à l'amiable ? Vous êtes mariés sous le régime de la communauté ?

Le bien fait partie du bien du couple , elle peut vouloir attendre la liquidation globale du régime matrimonial.

Par de là, les fonds seront débloqués quand vous serez d'accord sur le partage et que certains points seront réglés lors de la procédure de divorce (je pense notamment à la prestation compensatoire)

Par Basilic

Bonjour,

divorce à l'amiable.
Mariés sous le régime de la communauté.

Le bien immobilier était en vente depuis 15 mois.

l'autre époux n'a pas trouvé de logement (?)
et doit comme vous l'indiquez attendre la liquidation.

Je ne vois pas pour quelle autre raison, si ce n'est de m'empêcher de gérer ce qui me revient.

cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,
Peu importent les motifs de ce blocage. Seul un juge peut débloquer la situation. Le notaire ne versera rien à personne sans décision judiciaire.